



## Pologne: Rapport économique 2016

### 1. Appréciation des problèmes et enjeux économiques

Les six derniers mois sous revue ont été marqués par la prise de fonction du gouvernement Szydło, intervenu mi-novembre 2015, qui s'est depuis lors efforcé de mettre en œuvre les mesures sociales promises durant la campagne électorale<sup>1</sup> sans pour autant entraîner une détérioration significative des finances publiques. Pour l'instant, seule celle sur l'instauration d'allocations familiales à raison de 500 PLN par enfant et par mois à compter du deuxième enfant a été réalisée. La Commission européenne a indiqué dans son dernière « rapport par pays » du 26.02.2016 qu'elle s'attend à ce que le déficit de la Pologne dépasse la barre des 3% du PIB en 2017. Le ministère des Finances maintient toutefois que cela ne sera pas le cas. Les autres promesses électorales ayant un impact sur le budget seront vraisemblablement échelonnées dans le temps.

Au niveau des recettes fiscales, nécessaires au financement de ces mesures, le gouvernement a rapidement introduit une taxe sur les institutions financières. En revanche, l'introduction d'une nouvelle taxe prélevée sur la grande distribution s'est avérée plus complexe que prévue. Elle a pris du retard en raison d'objectifs contradictoires liés à cette législation, qui doit à la fois contribuer à augmenter les recettes étatiques, ne pas heurter les petits commerçants et être conforme au droit européen. Il en va de même de la question de la conversion des crédits hypothécaires libellés en devises étrangères, une promesse électorale du Président Duda, qui n'est jusqu'ici pas parvenu à présenter une solution viable pour le secteur financier (voir plus bas). L'ampleur des recettes fiscales, et partant la possibilité de financer les promesses électorales sans détériorer le déficit budgétaire, dépend beaucoup de la capacité du gouvernement à réduire l'écart fiscal (« *tax gap* »), à savoir la différence entre le montant théorique des recettes et le montant effectivement perçu, particulièrement large en ce qui concerne la TVA. Des changements importants sont en cours, notamment au niveau informatique, visant à augmenter l'efficacité de l'administration fiscale polonaise.

En ce qui concerne la nouvelle orientation de politique économique du gouvernement Szydło, le Ministre du Développement, Mateusz Morawiecki, a présenté en février 2016 son « Plan pour un développement responsable », dévoilant ainsi la vision à long terme du gouvernement en matière de développement économique de la Pologne. Le « plan Morawiecki » était particulièrement attendu eu égard au contexte davantage empreint d'incertitudes qui prévaut depuis le changement de gouvernement. La mise en œuvre de ce plan, notamment au niveau des changements législatifs et de la création d'une nouvelle super-institution (Fonds pour le développement), manque encore de clarté à ce stade, mais pourra compter sur un important soutien politique au parlement, le parti *Droit et Justice* (PiS) détenant la majorité au sein des deux chambres (Sejm et Sénat). Il faudra attendre de voir les détails de la mise en œuvre pour pouvoir analyser son impact sur les conditions-cadre économiques.

Les incertitudes engendrées par la crise autour du Tribunal constitutionnel pourraient, à terme, donner lieu à une détérioration du climat d'investissement en Pologne, même si pour le moment il n'y pas d'indication de ralentissement des investissements. Les perspectives de croissance restent

---

<sup>1</sup> Celles-ci peuvent être résumées comme suit : l'instauration d'allocations familiales à raison de 500 PLN par enfant et par mois à compter du deuxième enfant, le rétablissement de l'âge de la retraite qui prévalait avant la réforme de 2013, 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes - le gouvernement de Donald Tusk l'avait progressivement relevé à 67 ans -, le relèvement du seuil de l'impôt sur le revenu à 8000 PLN mensuels pour en exonérer les ménages les plus modestes, l'augmentation à 12 PLN minimum du salaire horaire, ou encore la gratuité totale des soins et médicaments pour les plus de 75 ans.

favorables : dans ses dernières prévisions économiques, la Commission européenne prévoit ainsi une croissance de 3.7% du PIB réel en 2016 et 3.6% en 2017<sup>2</sup>. Après l'abaissement de la note souveraine de la Pologne de A- à BBB+ par l'agence de notation S&P en janvier 2016 (celle de Fitch a été maintenue à A – assortie d'une perspective stable), la décision de Moody's du 14.05.2016 était très attendue. L'agence de notation a décidé de maintenir la note de la Pologne à A2, mais en abaissant sa perspective de « stable » à « négative ». Moody's a expliqué le changement de la perspective en mettant en avant les risques fiscaux liés aux dépenses accrues de l'Etat, telles que la nouvelle allocation mensuelle de 500 PLN par enfant à partir du deuxième enfant, et des projets du gouvernement d'abaisser l'âge de la retraite. L'agence de notation a également mentionné le risque de détérioration du climat d'investissement en raison de la crise autour du Tribunal constitutionnel et des incertitudes liées à une éventuelle conversion des crédits hypothécaires libellés en devises étrangères, notamment en franc suisse.

En effet, le Président Duda s'est engagé sur cette question et a élaboré une proposition présentée en janvier 2016. L'autorité polonaise de surveillance financière (KNF) a ensuite rendu une opinion très négative, rejoignant celle de la Banque nationale de Pologne (BNP) selon laquelle ce projet de loi pourrait affaiblir le secteur bancaire et avoir des répercussions graves sur l'économie. Une nouvelle proposition est en cours d'élaboration. A noter la nomination par le Président Duda d'Adam Glapinski en tant que candidat à la succession de Marek Belka, gouverneur de la BNP, dont le mandat prendra fin en juin 2016. La désignation de Glapinski doit encore être formellement approuvée par le parlement. La nomination de Glapinski, membre du Conseil de la politique monétaire depuis 2010, n'a pas créé de surprise et son action devrait s'inscrire dans la continuité de la politique monétaire menée par Marek Belka.

## **2. Accords internationaux et régionaux économiques**

### **2.1. Politique, priorités du pays**

En matière de politique commerciale extérieure, qui est de la compétence de l'UE, le changement de gouvernement n'a pas donné lieu à un changement d'orientation significatif. La Pologne continue de s'engager en faveur des accords d'association conclus entre l'UE et les pays du partenariat oriental, notamment l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie. La Pologne soutient également la conclusion d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'UE et les Etats-Unis, notamment pour des questions de sécurité énergétique (voir plus bas).

La Pologne, particulièrement concernée par la crise en Ukraine en raison de sa proximité géographique et de ses relations historiques avec Kiev, figure parmi les Etats membres de l'UE les plus favorables au renforcement des sanctions à l'égard de la Russie, bien qu'elle ait très tôt ressenti les effets économiques négatifs de la crise et qu'elle soit une cible facile pour une riposte russe, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Cette position n'a pas changé avec l'entrée en vigueur du nouveau gouvernement, qui s'est prononcé en faveur de la prolongation des sanctions contre la Russie jusqu'en juillet 2016.

Au vu des difficultés économiques de la zone euro ces dernières années, puis avec la Russie et l'Ukraine, la Pologne a cherché à davantage diversifier ses marchés d'exportation ces dernières années, en lançant un programme « Go China » en 2012, « Go Africa » en 2013 et « Go Iran » en 2015. En outre, la montée en puissance de l'Asie ne laisse pas Varsovie indifférente, qui a renforcé ses contacts et son réseau diplomatique dans cette région du monde. Les intérêts économiques sont clairement prioritaires pour les relations avec les pays extra-européens.

### **2.2. Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination)**

Sur le plan commercial, les négociations d'un possible accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union européenne (TTIP) ont débuté en juillet 2013. Les tarifs NPF de l'UE et des Etats-Unis étant déjà relativement bas (5.2% et 3.5% respectivement)<sup>3</sup>, l'impact le plus significatif de cet accord, y compris pour la Pologne, sera en matière non tarifaire, raison pour laquelle Varsovie est en faveur d'un accord de large portée. Les experts estiment toutefois que les gains principaux de la Pologne se feront à travers les exportations indirectes (via l'Allemagne).

<sup>2</sup> European Commission, European Economic Forecast – Spring 2016, May 2016.

<sup>3</sup> European Commission, Impact assessment report on the future EU-US trade relations, 12.03.2013.

Varsovie y voit également un moyen de renforcer les liens avec les Etats-Unis, particulièrement importants eu égard à la situation qui prévaut à l'Est de ses frontières, et espère à terme pouvoir importer du gaz américain grâce au TTIP, diversifiant ainsi son approvisionnement énergétique. Cela étant dit, la position polonaise doit également tenir compte des craintes exprimées par l'industrie chimique et le secteur agricole.

### **3. Commerce extérieur**

#### **3.1. Evolution et perspectives générales**

##### **3.1.1. Commerce de marchandises**

Selon l'Office central des statistiques polonais, la valeur des exportations de la Pologne a progressé de 7.8% en 2015<sup>4</sup> par rapport à l'année précédente pour atteindre 178.7 Mrd EUR (2014: 7%). Les importations ont progressé de 3.9% (2014: 7.3%) et s'élèvent à 175 Mrd EUR. Pour la première fois depuis l'adhésion à l'UE en 2004, la Pologne a atteint une balance commerciale positive s'élevant à 3.7 Mrd EUR (voir l'annexe 3).

Tout comme la Suisse, la Pologne est très dépendante de l'UE en ce qui concerne ses échanges commerciaux : 79.3% de ses exportations sont destinées à l'UE (2015), dont 56.4% à la zone euro. 27.1% des exportations polonaises sont destinées à l'Allemagne, suivie du Royaume Uni (6.8%), de la République tchèque (6.6%), de la France (5.6%) et de l'Italie (4.8%), des Pays-Bas (4.4%) qui devancent à présent la Russie (2.9%). En effet, en raison de la crise en Ukraine et des mesures prises de part et d'autre, les exportations polonaises à destination de la Russie ont chuté de 26.7% en 2015. La Pologne est néanmoins parvenue à diversifier ses exportations pour compenser ces pertes. A noter que deux de trois membres du groupe de Visegrad font partie des dix principaux marchés d'exportation de la Pologne. La Suisse figure au 22<sup>ème</sup> rang.

Du côté des importations, 59.7% des importations polonaises proviennent de l'UE, dont 47.7% de la zone euro. L'Allemagne est en tête (22.9% de la valeur totale des importations polonaises), suivie de la Chine (11.6%), de la Russie (10.3%) – d'où les importations ont chuté de 25.9% – de l'Italie (5.3%) et des Pays-Bas (3.8%). La Suisse pointe au 26<sup>ème</sup> rang.

##### **3.1.2. Commerce de services**

Selon la Banque nationale de Pologne<sup>5</sup>, la valeur des exportations de services de la Pologne a progressé de 7.3% en 2014 pour atteindre 36.3 Mrd EUR. Les importations ont progressé de 5.1% et s'élèvent à 27.2 Mrd EUR. Les exportations de service ont dès lors été légèrement plus dynamiques que celles des marchandises en 2014, alors que la situation inverse est à observer en ce qui concerne les importations. Comme pour le commerce des marchandises, l'UE est le principal partenaire de la Pologne en matière de commerce des services et représente (70% des exportations et 78.1% des importations).

Concernant les catégories de services échangés, la Pologne a exporté des services principalement dans le domaine des transports (10.4 Mrd EUR), du tourisme (8.2 Mrd EUR) et des services aux entreprises (8.2 Mrd EUR). Du côté des importations, ce sont également les domaines du tourisme (6.7 Mrd EUR), des services aux entreprises (6.6 Mrd EUR) et des transports (5.6 Mrd EUR) qui constituent les principales importations de services de la Pologne.

#### **3.2. Commerce bilatéral**

##### **3.2.1. Commerce des marchandises**

Après une progression significative en 2014 (+6.2% par rapport à l'année précédente), les exportations de marchandises de la Suisse vers la Pologne ont diminué de 4.7% en 2015 totalisant 2.1 Mrd CHF<sup>6</sup>. Ce résultat s'explique vraisemblablement par la forte appréciation du franc suisse

<sup>4</sup> Office central de statistiques polonais (GUS), Analyses and Decisions Support System - SWAiD (Jan.-Dec. 2015). Données provisoires.

<sup>5</sup> Ministry of Economy, Poland 2015 – report on foreign trade, October 2015 (sur la base des statistiques de la BNP). Les données pour 2015 ne sont pas encore disponibles.

<sup>6</sup> Administration fédérale des douanes, données extraites en mai 2016.

face au zloty polonais suite à la décision de la Banque nationale suisse du 15 janvier 2015 d'abolir le cours plancher du franc suisse face à l'euro.

Du côté des importations, la valeur des marchandises importées par la Suisse en provenance de Pologne a diminué de 1.8% pour atteindre 1.7 Mrd CHF. A titre de comparaison, le commerce bilatéral entre la Suisse et l'UE dans son ensemble a diminué plus fortement du côté des importations (-7.7%), alors que les exportations ont reculé de manière similaire sur l'ensemble de l'UE (-4.4%).

Avec un commerce total (exportations plus importations) s'élevant à 3.8 Mrd CHF, la Pologne figure à présent devant des pays tels que la Russie, la Turquie, l'Inde ou le Brésil dans le classement des principaux partenaires commerciaux de la Suisse<sup>7</sup>. En ce qui concerne les exportations, la Pologne se classe parmi les 20 principales destinations d'exportations de marchandises suisses au niveau mondial. La Pologne est également classée au 12<sup>ème</sup> rang en ce qui concerne le pays de provenance des importations en Suisse.

A noter une évolution positive au début de l'année 2016 : au cours du premier trimestre, la valeur des exportations suisses à destination de la Pologne a augmenté de 8.8% par rapport à la même période de l'année précédente. Du côté des importations, la valeur de celles-ci en provenance de la Pologne a augmenté de 7.8%.

### 3.2.2. Commerce de services

Selon les statistiques de la Banque nationale de Pologne<sup>8</sup>, les exportations polonaises de services à destination de la Suisse se sont élevées en 2014 à 3.1 Mrd EUR (+21.7% par rapport à l'année précédente), la Suisse étant le second marché de destination des exportations de services polonais, après l'Allemagne (8.7 Mrd EUR) et devant le Royaume Uni (2.2 Mrd EUR), les Pays-Bas (2 Mrd EUR) et les Etats-Unis (1.9 Mrd EUR).

La Pologne a importé des services d'une valeur d'environ 1.4 Mrd EUR en provenance de la Suisse, progressant de manière tout aussi dynamique (20.8% en 2014 par rapport à l'année précédente). Là aussi, le principal fournisseur de services de la Pologne est l'Allemagne (6 Mrd EUR), suivie du Royaume Uni (2.1 Mrd EUR), de la France (1.6 Mrd EUR), des Etats-Unis (1.5 Mrd EUR) et des Pays-Bas (1.4 Mrd EUR). La Suisse figure au 6<sup>ème</sup> rang.

Il en résulte que la valeur du commerce des services entre la Suisse et la Pologne dépasse celle du commerce de marchandises (bien qu'il s'agisse de deux sources de statistiques différentes). A noter que plusieurs entreprises suisses (par ex. Credit Suisse, UBS, Mettler Toledo, Clariant, Roche) ont reconnu les avantages comparatifs de la Pologne comme centre européen de « *Business Process Outsourcing* » (BPO) ou *Shared Services Centre* (SSC) et ont investi dans cette branche en pleine expansion, qui concerne non seulement des centres d'appel, mais également des services plus complexes, par exemple informatiques, de comptabilité, recherche et développement, gestion du personnel ou financiers. Le fait que la Suisse représente le second marché des exportations de services polonais reflète l'importance de la Pologne pour les entreprises suisses à cet égard.

## 4. Investissements directs

### 4.1. Evolution et perspectives générales

Selon les statistiques de la Banque Nationale de Pologne (BNP)<sup>9</sup>, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) en Pologne se sont élevés à 9 Mrd EUR en 2014 (contre 2 Mrd EUR en 2013 et 4.7 Mrd EUR en 2012), ce qui correspond environ aux montants des années 2008-2011, inférieur néanmoins au record de 2007 (15.8 Mrd EUR), l'afflux le plus important d'IDE depuis l'adhésion de

<sup>7</sup> Calculs de l'Ambassade se basant sur total 1 "conjoncture" des échanges commerciaux, i.e. sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités.

<sup>8</sup> Ministry of Economy, Poland 2015 – report on foreign trade, October 2015 (sur la base des statistiques de la BNP). Les données pour 2015 ne sont pas encore disponibles.

<sup>9</sup> National Bank of Poland, Foreign direct investment in Poland, various editions. Les données pour 2015 seront disponibles en automne 2016.

la Pologne à l'UE en 2004. A noter toutefois que la BNP a employé en 2013 une nouvelle méthodologie, ne rendant ces résultats pas directement comparables avec ceux des années précédentes. La BNP explique par ailleurs que les fluctuations importantes des flux d'IDE d'une année à l'autre sont fortement influencées par le phénomène des capitaux en transit<sup>10</sup> (voir plus bas).

Entre 2004 et 2014, le stock d'IDE en Pologne est passé de 61.9 Mrd EUR à 171.7 Mrd EUR (2013 : 168.5 Mrd EUR). Selon la BNP, les principaux investisseurs étrangers en Pologne en 2014 sont les Pays-Bas (17.2%), suivie par l'Allemagne (16.3%), le Luxembourg (11.9%), la France (11.6%) et l'Espagne (6.3%). La Suisse figure au 13<sup>ème</sup> rang avec une part de 2.3% (voir l'annexe 5). Elle est le deuxième principal investisseur non membre de l'UE en Pologne, après les Etats-Unis. La BNP a toutefois enregistré un retrait de capitaux suisses à hauteur de 350 Mio EUR en 2014, ce qui ne reflète pas nécessairement une réalité économique, mais pourrait être lié aux « capitaux en transit ».

En effet, les chiffres d'investissements directs étrangers en Pologne doivent être considérés avec précaution. D'une part, des différences importantes peuvent survenir en fonction de la méthodologie utilisée, ce qui explique par exemple les divergences des chiffres d'IDE de la BNP et de PAIILZ, l'agence polonaise de promotion des investissements. D'autre part, il semble que les « capitaux en transit » représentent une part importante des flux d'IDE en Pologne, ce qui fausse les comparaisons temporaires.<sup>11</sup> Selon l'OCDE<sup>12</sup>, les entreprises multinationales ont souvent recours à des entités à vocation spéciale (EVS) pour leurs investissements entrants et sortants. Ces opérations impliquent d'importantes quantités de capitaux en transit, passant par des entités établies dans des juridictions susceptibles d'offrir des avantages, par exemple en matière fiscale. Or, les pays où les EVS sont établies comptabilisent des chiffres d'IDE qui sont gonflés par les capitaux en transit, lesquels sont additionnés aux investissements économiquement pertinents<sup>13</sup>. A noter encore que la BNP utilise le critère du pays d'origine de l'investisseur immédiat, qui ne correspond pas nécessairement au pays de l'investisseur qui exerce le contrôle ultime (siège principal), ce qui explique notamment la place du Luxembourg et de Chypre parmi les dix principaux investisseurs en Pologne.

Selon le classement de la dernière édition du rapport « *Doing Business 2016* »<sup>14</sup>, la Pologne figure à présent au 25<sup>ème</sup> rang sur un total de 189 pays, gagnant trois places par rapport à l'année précédente (28<sup>ème</sup> rang après ajustement méthodologique). Selon les auteurs, la Pologne a fait des progrès en matière de paiement des taxes et impôts et de raccordement à l'électricité, mais elle perd des rangs en matière de création d'entreprise et d'octroi de permis de construire.

Selon une enquête réalisée en février 2016 auprès de plus de 300 entreprises étrangères<sup>15</sup>, la Pologne arrive toujours en tête des pays d'Europe centrale et orientale en termes d'attractivité pour les investissements étrangers, malgré les changements intervenus sur la scène politique. Parmi la vingtaine de critères passés sous revue, la plupart des entreprises ayant participé à cette étude mentionnent l'appartenance de la Pologne à l'UE, la qualité de la main d'œuvre polonaise, ou encore la motivation des employés, comme les principaux facteurs expliquant l'attractivité de la Pologne. Ces résultats sont similaires aux enquêtes des précédentes années. En revanche, des changements sont intervenus parmi les points à améliorer, où des critères tels que la prévisibilité de la politique économique ou la stabilité politique et sociale récoltent nettement moins de bons points que précédemment.

## 4.2. Flux d'investissement bilatéraux

Les chiffres de la Banque nationale suisse (BNS)<sup>16</sup> indiquent que les flux de capitaux suisses à destination de la Pologne ont reculé de 46 Mio CHF en 2014 (2013 : 478 Mio CHF). Pour les

<sup>10</sup> National Bank of Poland, Foreign direct investment in Poland in 2013, November 2014 (disponible en polonais uniquement).

<sup>11</sup> OCDE, étude économique de la Pologne, avril 2010.

<sup>12</sup> OCDE, définition de référence des investissements directs internationaux, 4<sup>ème</sup> édition 2008.

<sup>13</sup> Pour davantage de détails, voir également : IMF, Balance of payments and international investment position manual, sixth edition, 2009.

<sup>14</sup> World Bank, *Doing Business 2016: measuring regulatory quality and efficiency*, October 2015.

<sup>15</sup> International Group of Chambers of Commerce, *Business Survey Poland 2016*, April 2016.

<sup>16</sup> Banque nationale suisse, Investissements directs en 2014, décembre 2015. Les données pour 2015 ne sont pas encore disponibles.

raisons mentionnées ci-dessus, il est difficile d'expliquer l'origine et la signification de ce retrait de capitaux. Le stock de capitaux suisse en Pologne s'éleva néanmoins à 6.1 Mrd CHF en fin d'année 2014 (2013 : 6.9 Mrd CHF), ce qui représente une part de 0.57% du total des investissements suisses à l'étranger. La Pologne figure ainsi au 12<sup>ème</sup> rang des principaux marchés de destination des investissements suisses au sein de l'UE (sans compter les centres financiers offshore<sup>17</sup>). Selon la BNS, les entreprises suisses en Pologne employèrent fin 2014 près de 35'000 personnes<sup>18</sup>. La Pologne est aujourd'hui le principal destinataire en Europe centrale et orientale des investissements directs étrangers de la Suisse<sup>19</sup>, ce qui témoigne du fait que les entreprises suisses ont reconnu depuis plusieurs années le potentiel de ce marché en pleine expansion.

La grande majorité des entreprises suisses présentes en Pologne maintiennent également une activité de production en Suisse. Les motifs qui sous-tendent leur décision d'investir en Pologne, bien que complexes, font principalement référence à une volonté d'accéder à de nouveaux marchés et à la réduction des coûts, afin de maintenir la compétitivité des entreprises dans un environnement très concurrentiel. La proximité des clients est souvent évoquée, s'agissant d'un marché de 38 millions de consommateurs, mais également la proximité des entreprises pour lesquelles les PME suisses sont des fournisseurs (ex. secteur ferroviaire, automobile, emballage). Dans le domaine de la production industrielle, les investissements en Pologne permettent également de réduire les coûts en y effectuant certaines activités à moindre valeur ajoutée et en alimentant les activités de production en Suisse avec des produits intermédiaires plus avantageux, augmentant ainsi la compétitivité de l'entreprise sise en Suisse.

## **5. Promotion commerciale, économique et touristique « Landeswerbung »**

### **5.1. Instruments de la promotion économique extérieure**

En sus de la section économique de l'Ambassade, les entreprises suisses peuvent compter sur le soutien de trois collaborateurs au sein du Swiss Business Hub. La Chambre de commerce Pologne-Suisse est également très active. En outre, Suisse Tourisme est présente en Pologne avec deux collaboratrices locales. Ces différentes institutions collaborent régulièrement sur des projets communs, tels que les événements « Swissness », la participation à des foires, des missions économiques, etc. Chaque année, l'Ambassade organise par ailleurs plusieurs événements de « Landeswerbung » bénéficiant du soutien de Présence Suisse.

Le Swiss Business Hub traite environ une centaine de demandes d'entreprises intéressées au marché polonais par année. Celles qui le souhaitent bénéficient de prestations personnalisées (effectuées sur mandat), en fonction de leurs besoins (ex. étude de marché, recherche de partenaires, recherche de fournisseurs, etc.). En coopération avec la Chambre de commerce Pologne – Suisse, le Swiss Business Hub organise cette année deux « Swiss pavillons » respectivement à la foire « Mactool » à Poznan et au salon de l'énergie « Energetab » à Bielsko-Biała. Plusieurs analyses par branche économique ou sur le climat d'affaires en Pologne sont disponibles sur la page y relative du site Internet de Switzerland Global Enterprise<sup>20</sup>. A noter qu'actuellement, ce sont principalement les secteurs des machines, des infrastructures et des technologies de communication qui suscitent le plus d'intérêt auprès des PME suisses.

### **5.2. Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature, d'éducation et autres services, potentiel pour le développement**

Depuis 2011, la Pologne figure parmi les « *Strategic growth markets* »<sup>21</sup> de Suisse Tourisme qui investit de façon conséquente dans ce pays, tout comme plusieurs partenaires régionaux (ex. Oberland bernois, Suisse centrale et Bâle). La Suisse reste néanmoins perçue comme une destination touristique « chère ». En 2015, le nombre de nuitées dans des hôtels et établissements

<sup>17</sup> Gibraltar, Guernesey, Jersey et île de Man.

<sup>18</sup> Par rapport aux données contenues dans la version précédente du rapport économique de l'Ambassade (2015/2) du 30.11.2015, le nombre de personnes employées par les entreprises suisses en Pologne a diminué en raison d'un changement méthodologique appliqué par la BNS qui n'inclut désormais plus les filiales à l'étranger de groupes domiciliés en Suisse mais en mains étrangères.

<sup>19</sup> Banque nationale suisse, Investissements directs en 2014, décembre 2015. Calculs de l'Ambassade.

<sup>20</sup> <http://www.s-ge.com/de/country/Poland>

<sup>21</sup> Les pays figurant dans cette catégorie sont, outre la Pologne: la Chine, le Brésil, l'Inde, la Russie et les pays du Golfe.

de santé suisses par des ressortissants polonais a diminué de 8.3% par rapport à l'année précédente, atteignant environ 160'000 nuitées<sup>22</sup>, vraisemblablement en réaction à l'appréciation du franc suisse face au zloty polonais. Cette tendance correspond à la plupart des autres pays européens qui sont aussi en recul. En revanche, en ce qui concerne les résultats pour janvier-mars 2016, une légère progression est observée par rapport à la même période de l'année précédente (+1.2%). A noter que les tour-opérateurs et voyagistes polonais accordent une attention particulière aux questions de sécurité des destinations promues, ce qui pourrait avoir un impact sur l'attrait de la Suisse auprès des touristes polonais.

Les jeunes chercheurs et artistes polonais sont éligibles au titre respectivement des bourses d'excellence et des bourses artistiques de la Confédération. En outre, le programme de bourse d'études Sciex de la contribution suisse à l'élargissement permet à un total de 340 chercheurs de se rendre en Suisse pour la poursuite de leurs études. Celui-ci prend toutefois fin en 2016. Pour les étudiants de niveau bachelor et master, il existe des collaborations directes entre certaines universités polonaises et suisses, par exemple au sein du programme Erasmus. Il est toutefois difficile d'avoir une connaissance précise de l'ensemble de ces collaborations et du nombre d'étudiants polonais se rendant en Suisse dans ce cadre, et inversement.

L'évolution dynamique du commerce des services entre la Suisse et la Pologne de ces dernières années (voir point 3.2.2.) témoigne d'un important potentiel de développement dans ce domaine.

### **5.3. Intérêt de la Suisse comme lieu d'investissement, potentiel de développement**

Selon la BNP, le stock d'investissements polonais en Suisse s'éleva fin 2014 à 2.7 Mrd EUR<sup>23</sup> (2013: 2 Mrd EUR<sup>24</sup>), ce qui place la Suisse au 3<sup>ème</sup> rang mondial de destination des investissements polonais, après Chypre (7.1 Mrd EUR) et le Luxembourg (6 Mrd EUR). Pour les raisons évoquées ci-dessus, ces chiffres sont à interpréter avec précaution, comme l'indiquent les premières positions de Chypre et du Luxembourg. Des informations plus précises quant aux secteurs ou entreprises concernés ne sont pas disponibles.

En 2013, le Swiss Business Hub a organisé pour la première fois – en collaboration avec PaliIZ – un événement « Location Switzerland » visant à attirer l'attention de potentiels investisseurs polonais sur les opportunités d'investissement en Suisse. Un nouvel événement de ce type, centré sur le secteur ICT, a eu lieu en novembre 2014. A noter par ailleurs que le département de l'économie du canton de Schwytz, tout comme Greater Geneva Berne Area ont effectué plusieurs missions de promotion économique en Pologne. Le Swiss Business Hub a réalisé une nouvelle activité de « Location Switzerland » en marge du Swiss Innovation Day (9 juin 2015), puis lors du Polish-Swiss Innovation Day (20 avril 2016), organisés par cette Ambassade.

### **5.4. Intérêt pour la place financière suisse, potentiel de développement**

Un thème récurrent en Pologne concerne les crédits hypothécaires libellés en franc suisse. Eu égard au nombre important de crédits hypothécaires libellés en CHF détenus par quelque 550'000 ménages polonais, correspondant à une valeur de 131 Mrd PLN, soit 7.7% du PIB ou 46% du total des crédits hypothécaires en Pologne, la décision de la BNS du 15.01.2015 et son impact sur le taux de change CHF-PLN ont suscité une importante couverture médiatique, ainsi qu'une grande attention au niveau politique. S'agissant d'une année électorale, ce thème a rapidement fait l'objet de promesses électorales. Le Président Duda s'est engagé sur cette question a élaboré une proposition présentée en janvier 2016. L'autorité polonaise de surveillance financière (KNF) a ensuite procédé à un examen des coûts pour le secteur financier de cette proposition. Mi-mars, elle a communiqué une opinion très négative à ce sujet, les coûts pour le secteur financier pouvant atteindre 70 Mrd PLN. L'opinion de la KNF rejoint ainsi celle de la BNP selon laquelle ce projet de loi pourrait affaiblir le secteur bancaire et avoir des répercussions graves sur l'économie. Le Président Duda doit à présent revoir son projet et plancher sur une solution alternative.

En revanche, le parlement a adopté une nouvelle législation octroyant une aide temporaire pour tous les détenteurs de crédits hypothécaires en difficulté, donc y compris ceux libellés en PLN.

<sup>22</sup> Statistiques de Suisse Tourisme.

<sup>23</sup> National Bank of Poland, Polish direct investments abroad in 2014. Les données pour 2015 seront disponibles en automne 2016.

<sup>24</sup> National Bank of Poland, Polish direct investments abroad in 2013.

Cette loi prévoit en particulier la création d'un « Borrowers Support Fund » et contient des critères d'éligibilité restreints qui permettent à un détenteur de crédit hypothécaire confronté à des difficultés de remboursement des mensualités (perte d'emploi, fluctuation du taux de change, etc.) de bénéficier d'un prêt remboursable de 18 mois, sans intérêt.

A noter que le secteur bancaire en Pologne est dominé par des banques étrangères, mais qu'aucune banque suisse n'est concernée par la question des crédits hypothécaires libellés en CHF, nos banques n'étant pas actives sur ce marché en Pologne.

## 6. Liens Internet utiles

Ambassade de Suisse en Pologne

Al. Ujazdowskie 27, PL - 00-540 Warszawa, Tel.: +48 22 628 04 81/82, Fax: +48 22 621 05 48  
<http://www.eda.admin.ch/warsaw>

Swiss Business Hub Poland

Al. Ujazdowskie 27, PL - 00-540 Warszawa, Tel.: +48 22 628 04 81/82, Fax: +48 22 621 05 48  
<http://www.switzerland-ge.com/de/country/Poland>

Swiss Contribution Office

Al. Ujazdowskie 33/35, PL - 00-540 Warszawa, Tel.: +48 22 553 89 20, Fax: +48 22 627 00 46  
<http://www.swiss-contribution.admin.ch/poland/>

<http://www.psiph.pl>/Polnisch-Schweizerische Wirtschaftskammer

Al. Niepodległości 69 (9th floor), 02-626 Warsaw, Tel. +48 22 322 76 25, Fax: +48 22 322 76 26  
[www.swisschamber.pl](http://www.swisschamber.pl)  
[swisschamber@swisschamber.pl](mailto:swisschamber@swisschamber.pl)

Handelskammer Schweiz-Mitteuropa

Stauffacherstr. 45, Postfach, CH-8026 Zürich, Tel.: +41 43 322 25 54, Fax: +41 43 322 25 53  
<http://www.sec-chamber.ch/>  
[info@sec-chamber.ch](mailto:info@sec-chamber.ch)

Cabinet du Premier ministre

Ministère des affaires étrangères

Ministère du développement économique

Ministère des finances

Ministère du Trésor

Ministère des infrastructures et de la construction

Ministère de l'énergie

Ministère de l'environnement

Ministère de l'agriculture et du développement rural

Ministère de l'économie maritime et de la navigation fluviale

Banque nationale de Pologne

Agence polonaise de promotion des investissements

Office pour la concurrence et protection des consommateurs

Office des statistiques

Office des marchés publics

Office des brevets polonais

Organisation du tourisme

[www.kprm.gov.pl/](http://www.kprm.gov.pl/)

[www.msz.gov.pl](http://www.msz.gov.pl)

[www.mr.gov.pl/](http://www.mr.gov.pl/)

[www.mf.gov.pl](http://www.mf.gov.pl)

[www.msp.gov.pl](http://www.msp.gov.pl)

[www.mir.gov.pl](http://www.mir.gov.pl)

[www.me.gov.pl](http://www.me.gov.pl)

[www.mos.gov.pl/](http://www.mos.gov.pl/)

[www.minrol.gov.pl](http://www.minrol.gov.pl)

[www.mgm.gov.pl](http://www.mgm.gov.pl)

[www.nbp.pl](http://www.nbp.pl)

[www.paiz.gov.pl](http://www.paiz.gov.pl)

[www.uokik.gov.pl](http://www.uokik.gov.pl)

[www.stat.gov.pl](http://www.stat.gov.pl)

[www.uzp.gov.pl](http://www.uzp.gov.pl)

[www.uprp.gov.pl](http://www.uprp.gov.pl)

[www.pot.gov.pl](http://www.pot.gov.pl)

The Polish Market

The Warsaw Voice

The Warsaw Business Journal

[www.polishmarket.com](http://www.polishmarket.com)

[www.warsawvoice.pl](http://www.warsawvoice.pl)

<http://www.wbj.pl.com>

Rapport établi le: 02.06.2016

Auteur : Chantal Moser

Ambassade de Suisse en Pologne

Al. Ujazdowskie 27

PL - 00-540 Warszawa

[var.vertretung@eda.admin.ch](mailto:var.vertretung@eda.admin.ch)



---

**Pologne : structure de l'économie**

	<b>2010</b>	<b>2015</b>
<b>Répartition du PIB (%)</b>		
Secteur primaire	3.9%	3.3%
Secteur manufacturier	31.8%	41.1%
Services	63% (2009)	55.6% (2015 est.)
<b>Répartition de l'emploi</b>		
Secteur primaire	17.4%	12.6%
Secteur manufacturier	29.2%	30.4%
Services	53.4% (2005)	57% (2010)

Source : CIA, The World Factbook, éditions 2011 et 2016 (mise à jour du 06.05.2016).

## Pologne : principales données économiques

	2015	2016 (proj.)	2017 (proj.)	CH 2016 (proj.)
<b>PIB</b> (USD mia) (a)	475	474	495	652
<b>PIB/habitant</b> (USD) (a)	12'495	12'460	13'038	78'179
<b>Taux de croissance</b> (% du PIB) (a)	3.6	3.6	3.6	1.4*
<b>Taux d'inflation</b> (%) (a)	-0.9	-0.2	1.3	-0.6*
<b>Taux de chômage</b> (%) (a)	7.5	7.0	6.9	3.6*
<b>Solde budgétaire</b> (% du PIB) (a)	-2.9	-2.8	-3.1	-0.25
<b>Solde des transactions courantes</b> (% du PIB) (a)	-0.5	-1.8	-2.1	9.28
<b>Dettes publiques</b> (% du PIB) (a)	51.3	52.0	52.9	44.91
<b>Service de la dette extérieure</b> (% des exportations) (b)	38.0	37.0	35.0	
<b>Réserves</b> (mois d'importations) (b)	5.9	5.5	5.2	

## Sources :

(a) IMF, World Economic Outlook Database, April 2016.

(b) IMF, Poland – staff report for the 2014 art. IV consultations, July 2015.

\* Expertengruppe Konjunkturprognosen des Bundes, März 2016

**Partenaires commerciaux en 2015**  
(perspective selon la Pologne)

Rang	Pays	Exportations (Mio EUR)	Part %	Var. %	Ran g	Pays	Importations (Mio EUR)	Part %	Var. %
1	Allemagne	48'496	27.1	11.2	1	Allemagne	40'004	22.9	7.8
2	Royaume Uni	12'092	6.8	14.4	2	Chine	20'331	11.6	15.8
3	République tchèque	11'805	6.6	10.1	3	Russie	12'896	10.3	-25.9
4	France	9'926	5.6	7.0	4	Italie	9'307	5.3	-2.1
5	Italie	8'518	4.8	13.2	5	Pays Bas	6'717	3.8	5.6
6	Pays Bas	7'899	4.4	14.4	6	France	6'563	3.8	4.1
7	Russie	5'136	2.9	-26.7	7	République tchèque	5'996	3.4	-1.1
8	Suède	4'920	2.8	4.5	8	Royaume Uni	4'716	2.7	8.2
9	Hongrie	4'722	2.6	8.3	9	Etats Unis	4'965	2.7	14.4
10	Espagne	4'718	2.6	16.4	10	Belgique	4'262	2.4	5.1
	UE	141'647	79.3	10.3		UE	104'525	59.7	5.1
22	<i>Suisse</i>	<i>1'594</i>	<i>0.89</i>	<i>14.6</i>	26	<i>Suisse</i>	<i>1'390</i>	<i>0.79</i>	<i>3.5</i>
	Total	178'710	100	7.8		Total	175'032	100	3.9

Source : Office central de statistiques polonais (GUS), Analyses and Decisions Support System - SWAiD (Jan.-Dec. 2015), données provisoires.

**Echanges commerciaux Suisse – Pologne**

(extrait de la fiche SECO, point 2.2, version du 13.05.2016)

2009 erfolgte wegen der Finanz- und Wirtschaftskrise ein Einbruch des Handelsvolumens. Schweizer Exporte nach Polen reduzierten sich um 26%, während die Importe um 13% zurückgingen. Einhergehend mit der wirtschaftlichen Erholung stiegen 2010 sowohl Exporte nach Polen (+14%) wie Importe aus Polen (+15%) wieder an. Das Importniveau erreichte 2010 gar wieder die Spitzenwerte wie vor der Krise (2008). 2011 und 2012 stiegen die Importe erneut, begünstigt von der Wechselkursentwicklung. Dagegen waren die Exporte nach Polen 2011 mit -5% und 2012 mit -4% klar rückläufig. Seit 2013 lag das Exportvolumen hingegen oberhalb der CHF 2 Mrd. Marke. Polen bleibt damit die wichtigste Exportdestination der Schweiz in Zentraleuropa, nach Russland. 2015 erreichte das aggregierten Handelsvolumen CHF 3.8Mrd.

**Handelsentwicklung (Total 2)<sup>25</sup>**

	<b>Exporte</b> (Mio. CHF)	Variation (%)	<b>Importe</b> (Mio. CHF)	Variation (%)	<b>Saldo</b> (Mio. CHF)	<b>Volumen</b> (Mio CHF)
2000	1132	12	371	38	761	1503
2005	1419	5	818	23	601	2237
2006	1741	23	940	14	801	2681
2007	2166	24	1062	13	1104	3228
2008	2447	13	1284	21	1163	3731
2009	1819	-26	1119	-13	700	2938
2010	2069	14	1289	15	780	3358
2011	1976	-5	1373	7	603	3349
2012*	1894	*)	1616	*)	279	3510
2013	2082	10	1663	3	419	3745
<b>2014</b>	<b>2209</b>	<b>6</b>	<b>1754</b>	<b>6</b>	<b>255</b>	<b>3763</b>
(Total 1)**	(2200)	(6)	(1752)	(5)	(448)	(3952)
<b>2015***</b>	<b>2103</b>	<b>-5</b>	<b>1723</b>	<b>-2</b>	<b>380</b>	<b>3828</b>
(Total 1)**	(2096)	(-5)	(1721)	(-2)	(375)	(3817)
<b>2016 (I-III)</b>	<b>585</b>	<b>9</b>	<b>504</b>	<b>17</b>	<b>81</b>	<b>1089</b>

- \*) Ab dem 01.01.2012 hat die EZV die Berechnungsmethode für die Importe und Exporte geändert. Infolgedessen sind Vergleiche zwischen 2012 und den vorhergehenden Jahren nicht mehr möglich.<sup>26</sup>
- \*\*\*) Total "Konjunktursicht" (Total 1): ohne Gold in Barren und andere Edelmetalle, Münzen, Edel- und Schmucksteinen sowie Kunstgegenständen und Antiquitäten
- \*\*\*) Variation (%) gegenüber Vorjahresperiode

<sup>25</sup> Quelle: [Eidgenössische Zollverwaltung EZV](#), Gesamttotal (Total 2): mit Gold in Barren und anderen Edelmetallen, Münzen, Edel- und Schmucksteinen sowie Kunstgegenständen und Antiquitäten. Das Total 2 vor 2012 enthält kein Gold, Silber und Münzen.

<sup>26</sup> **Importe:** Verwendung des „**Ursprungslandprinzips**“ anstelle des „Erzeugungslandprinzips“. Das **Ursprungs-land** bezeichnet jenes Land, in dem die Ware vollständig gewonnen oder überwiegend hergestellt wurde. Das **Erzeugungsland** bezeichnete hingegen das Land, in welchem ein Produkt vor der Einfuhr in der Schweiz im freien Verkehr war.

**Exporte/Importe:** Die **Aussenhandelszahlen werden mit Gold, Silber und Münzen** nach Ländern aufgeschlüsselt und als Bestandteil der Schweizer Aussenhandelsstatistik (Gesamttotal) in der online Datenbank [Swiss-Impex](#) integriert.

## Wichtigste Produkte (Total 2)<sup>27</sup>

Exportations	2014 (% du total)	2015 (% du total)
1. Maschinen	30	30
2. Pharmazeut. Erzeugnisse	27	30
3. Chemische Grundprodukte	12	11
4. Fahrzeuge, Flugzeuge, etc	6	8

Importations	2013 (% du total)	2014 (% du total)
1. Fahrzeuge, Flugzeuge, etc.	16	17
2. Maschinen	25	15
3. Möbel, Bettzeug	13	12
4. Unedle Metalle und Waren daraus	10	10

## Schweizerische Exportrisikoversicherung (SERV)

Die [SERV](#) für Polen ist offen (Risikokategorie: 2)<sup>28</sup>.

Im Juli 2005 hat Polen im Rahmen einer Übereinkunft des Pariser Klubs noch ausstehende Schulden in Höhe von 325 Millionen Franken, die in einem Umschuldungsabkommen aus dem Jahr 1992 geregelt wurden, mit einer Einmalzahlung an die Schweiz beglichen.

<sup>27</sup> Gesamttotal (Total 2): mit Gold in Barren und anderen Edelmetallen, Münzen, Edel- und Schmucksteinen sowie Kunstgegenständen und Antiquitäten (Eidgenössische Zollverwaltung)

<sup>28</sup> Risikoklassifizierung: Skala von 1 (geringstes Risiko) bis 7 (höchstes Risiko).

## Principaux pays investisseurs

Rang	Pays	Stock IDE 2014 (en millions EUR)	Part (%)	Variation du stock (%)	Flux d'IDE 2014 (en millions EUR)
1 (2)	Pays-Bas	29'601	17.2	5.3	3'461
2 (1)	Allemagne	27'979	16.3	-0.5	632
3 (4)	Luxemburg	20'368	11.9	15.4	3'814
4 (3)	France	19'943	11.6	-1.9	1'181
5 (5)	Espagne	10'825	6.3	-2.2	411
6 (6)	Italie	9'265	5.4	-1.4	179
7 (10)	Chypre	7'027	4.1	12.1	750
8 (9)	Autriche	6'362	3.7	-4.5	-900
9 (7)	Etats-Unis	6'242	3.6	-11.5	-611
10 (8)	Royaume-Uni	5'873	3.4	-18.0	-678
<b>13 (12)</b>	<b>Suisse</b>	<b>4'013</b>	<b>2.3</b>	<b>-9.0</b>	<b>-350</b>
Total		171'674		1.9	8'994

Source: National Bank of Poland, Foreign direct investment in Poland, 2013/2014. Calculs de l'Ambassade.  
 Note: (*rang*) correspond à l'année 2013. Les données pour 2015 seront disponibles en automne 2015.